

Lettres patentes
 Pour faire fabriquer
 Deniers noirs

Du 21. may 1424.

Henry par la Grace
 de Dieu Roy de France, et
 d'Angleterre, de nos ames, et
 seurs les Generaux Marquis,
 de nos et Comptes de France,
 salut et dilection. Comme par
 nos autres Lettres et Vues
 ayons ordonné, entre autres
 choses, faire et ouurer en nos
 Comptes petits deniers
 tournois ayans cours pour nos
 deniers tournois la piece, et

petites mailles pour
ayant cours pour une maille
pour un denier de piece) néanmoins
il est venu aujourdhuy connaissance
que j'estoie besoin de necessité
en votre ville de Paris, faire
de petites deniers parisis,
Parquoy nous vous en mandons
que le plus diligemment que
faire se pourra, vous fassiez
faire et ouvrir en votre monnoye
de Paris et autres ou vous
verrez qu'il sera profitable
pour le bien de nous et de
l'estat publicque, petites deniers
parisis nous ayant cours
pour un denier parisis la piece
à 10. bu. g. de loy argent le roy
et de quinze sols de poids au
titre de Paris sur le pied
de monnoye cc. s. et faisant

Donnes aux changeurs. et
 Marchands pour chaun marc
 d'argent alayé aladitte loy
 cent seize s'ols tournois, en
 mettant en jeus demiers telle
 difference comme bon vous
 semblera, et faittes payer
 aux ouvrierz et monnoyers
 pour leur ouvrage et monnoyage
 tel alaise comme vous verrez
 quite sans faice par raison.
 Donne a Paris le dernier jour
 de May l'and grace Mil quatre
 cent vingt quatre et septiesme
 Regne le second, ainsi signé
 par le Roy ala relation
 du grand conseil, tenu par l'ordonnance
 de Monsieur le Regent de France
 Du sieur de Serfont. J. Calot.